



Siège Social ACCA Val de Livenne
87 rue Simone Veil
Marcillac 33860 Val de Livenne

Objet : Assemblée Générale ACCA Val de Livenne
Bilan moral

Le 14 Juin 2024
Cabane de chasse Val de Livenne

2023 était le renouvellement complet de l'équipe dirigeante comme le prévoit nos statuts. Vous, Adhérents, avez fait confiance à une nouvelle équipe de membres pour constituer le conseil d'administration qui a en charge du bon fonctionnement associatif de l'ACCA et la bonne organisation technique de la chasse « gros et petits gibier ».

A la tête de cette équipe, comme président, j'ai tenu et je tiens à ce que toutes les grandes décisions soient débattues et prises avec une grande majorité de membres présents aux réunions du CA. Est-ce le cas ??? OUI

Engagements, Motivation, Implication, Disponibilité, Entente de la majorité des membres du CA ont permis avec l'aide d'autres membres chasseurs adhérents de réaliser une saison réussie voire très satisfaisante.

Nous avons tracé des lignes en fixant plusieurs objectifs (Cynégétique, Associatif, Budgétaire) et nous nous y sommes tenus.

1) Poursuite du plan de gestion cynégétique mis en place depuis 2022 par l'aménagement des milieux agricole et forestier pour favoriser la biodiversité sur le territoire de l'ACCA par des cultures à gibier (subventionnées par la FDC33) sur la base du bénévolat (merci D, R, M, St G). Je remercie au passage les propriétaires non chasseurs (St et F Hérit, St Chevreux), les propriétaires chasseurs (Guy Vinsonneau, Romaric Morillon), l'association « l'abeille est dans le prés » (terrain de la commune) qui, grâce à cette entente avec l'ACCA nous avons pu bénéficier de quelques petites parcelles pour y mettre des semences.

La création d'une commission petit gibier dont j'en suis directement le responsable a vu le jour (j'y reviendrai en détails avec le bilan Gibier et les CR des réunions du CA). C'est pas moins de 450F et 380P = 830 pièces qui ont été lâchées pour les chasseurs de petit gibier avec un fond de chasse bien existant.

Toujours dans le cadre cynégétique, l'ACCA a réalisé son plan de chasse Chevreuils 65+1Af Ap, grâce notamment aux battues dirigées principalement par Tony Macaud, St Ducout. L'équipe Sanglier a quant à elle atteint un record de 87 prélevés, jamais atteint sur l'accu, là aussi l'entente, les compétences des chefs de battue Romaric Morillon, Tony Macaud, Laurent Charles et Christophe Lebeury ainsi que tous les acteurs (Meutiers Brosseau F,Ch, Quentin, Delaunay F, aide meutiers) ainsi que les tireurs assidus aux battues, ont su répondre aux dégâts occasionnés par la bête noire. Je souligne également les efforts tenus en matière de sécurité en battue, il faut continuer et poursuivre sur cette voie.

Je n'oublie pas les propriétaires qui subissent des dégâts répétés, mais qui malgré tout coopèrent positivement avec l'ACCA en nous donnant des informations importantes de terrain (tel la famille Larreur, Joël Espiot, Ludovic Daniaud, Kelly Belly).

2) Sur le plan associatif, un événement majeur était mis au défi de l'ACCA. Je veux parler du démantèlement de l'ancienne volière anglaise des Roux mise en place par nos anciens dirigeants + de 15ans. La demande express de son propriétaire était sans appel, l'ACCA avait perçu des subventions pour ça, elle se devait d'assumer. 114 sms envoyés/119 adhérents + lettre remise aux adhérents pour demander de l'aide à la réalisation de ce chantier.

L'ACCA remercie une nouvelle fois particulièrement Michel Berger (ancien chasseur) et propriétaire, Guy Lhoumeau et Mikaël Trigeol (chasseurs et propriétaires) pour l'apport de leurs outils mécanisés (PHOTOS) + 15 membres adhérents (terrain +cabane) qui ont participé à ce chantier, citation des noms....

Autre événement plus récréatif, (objectif fixé en début de saison par le CA) était d'organiser une journée pêche dans le but de proposer une activité ludique à un large public (enfants comme adultes), un moment convivial, familial en lien avec la nature. L'ACCA remercie encore une fois Mme et Mr Philippe Massé (nouveau propriétaire sur la commune) de nous avoir mis à disposition ce cadre idyllique, l'étang de Fumebas. Nous remercions également le propriétaire et le chef d'atelier de la scierie pour nous avoir emménagé le parking.

Remerciements également aux personnels de la mairie de Marcillac pour la com (flyers,affiches,photocop...) et enfin remerciements à tous les participants pour la réussite de cette journée.

3) Sur le plan budgétaire, après avoir voté en AG de l'an dernier une augmentation du prix des cartes de chasse de 5€, supprimer la carte à 15€ gros gibier pour avoir une seule carte de sociétaire à 70€, le CA a poursuivi ces efforts financiers : petite diminution du nombre d'oiseaux lâchés, baisse de l'enveloppe des frais carburants du garde chasse, augmentation des consommations au bar, participation collective des membres du CA (après réunion, repas journée pêche, divers dons ect...)

Le bilan financier que va nous présenter notre ami Stéphane Ducout Trésorier de l'ACCA laissera apparaître un bilan positif de notre saison.

Rien n'est acquis, tout n'est pas parfait !

Avec vous, nous comptons poursuivre notre politique sécurité à la chasse, cynégétique, budgétaire, associative afin que chaque adhérent de l'ACCA puisse pratiquer sa passion dans les meilleures conditions avec équité, le tout dans une bonne entente amicale comme il se doit. Merci.